

Communication et développement en Afrique de l'Ouest : la prise en compte des enjeux éthiques d'Internet

Par Patrick J. BRUNET
Département de Communication
Université d'Ottawa (Canada)
pbrunet@uottawa.ca

L'implantation, l'usage, l'appropriation et l'intégration d'Internet soulèvent des enjeux et défis éthiques qu'il convient de prendre en considération dans la perspective du développement durable. Quels moyens sont mis en œuvre pour relever ces défis ? Une recherche menée en Afrique de l'Ouest apporte des éléments de réponse.

L'éthique de l'information fait référence au contenu, l'Unesco est pour la liberté d'expression et la libre circulation de l'information. L'éthique de l'informatique c'est la question de la structure et de l'accès. Il y a la question de l'accès aux réseaux et de la politique tarifaire pratiquée, notamment dans les pays du tiers-monde.¹

Le développement et la mondialisation des moyens de communication dont Internet constitue l'exemple parfait, voire l'emblème, soulèvent des problèmes d'ordre éthique tant au Nord qu'au Sud. En effet, on assiste ces dernières années à un double phénomène : celui de la montée en puissance du secteur des communications et parallèlement celui de la montée en force de l'éthique. La réflexion a pour but de montrer les liens entre éthique, communication et développement durable. Une première partie dressera un tableau des différents enjeux éthiques liés au développement des TIC à l'ère de ce qu'il est convenu d'appeler la mondialisation. Une deuxième partie présentera les résultats d'une étude menée en Afrique de l'Ouest portant précisément sur les enjeux éthiques d'Internet dans la perspective du développement durable.

1. L'éthique à l'ère de la mondialisation de la communication

Parallèlement au développement des TIC, s'est opéré ces dernières années ce que l'on pourrait appeler des glissements sémantiques tant dans le domaine de la communication et que dans celui des valeurs. Ces glissements sont révélateurs d'un courant de pensée propre à une modernité qui semblerait avoir atteint son point limite pour céder le pas à ce que d'aucuns ont nommé et continuent de nommer la post-modernité. Le premier glissement sémantique concerne l'usage du mot technologie qui a remplacé celui de technique. La technologie, à savoir l'étude et la réflexion sur la tekhnê, l'art, le savoir-faire a supplanté la technique elle-même comme si les nouvelles techniques d'information et de communication étaient intrinsèquement porteuses d'un savoir, en elles-mêmes. En effet, nous utilisons les termes technologies de l'information et de la communication alors qu'en réalité nous désignons des techniques. De même, le terme moral a été remplacé par le terme éthique. Là aussi un glissement s'est peu à peu opéré se traduisant par un quasi-abandon de l'usage du mot moral au bénéfice de celui d'éthique. Or, au-delà même de la racine commune de ces deux mots (du latin *mores* et du grec *ethos* : mœurs), le terme éthique aujourd'hui préféré à celui de morale par trop connoté religieux, renvoie aux mêmes concepts de base : à savoir le Bien et le Mal. Nous préférons aujourd'hui parler d'éthique et de codes de déontologie plutôt que de parler de morale et de codes de conduite. Le triomphe du relativisme du dernier quart du XXe siècle et par conséquent le rejet de tout absolu fixe et référentiel ont pour résultat une multitude de questions et problèmes éthiques qui fleurissent çà et là et dont les réponses se heurtent, précisément et le plus souvent, à l'absence de référents. Sous les adjectifs « acceptable », « non acceptable », « diffusable », « non diffusable » ou encore « dommageable » ou « non dommageable » se pose la question de ce qui est « bien » de faire et de ce qui ne l'est pas, et cela, au nom du respect de la bienséance et de la dignité humaine. Si nous sommes des êtres de relation, cela suppose pour chacun d'entre nous un comportement interpersonnel et une inscription sociale

¹ Philippe Quéau, « Vers une éthique planétaire, le défi du 3e millénaire », Unesco, 2000, http://www.cyberhumanisme.org/ethique_planetaire.html

qui mettent en jeu une responsabilité individuelle. Nos paroles, faits et gestes nous impliquent individuellement et impliquent aussi les autres dans la mesure où chacun a un devoir moral vis à vis de l'autre. Nous définirons l'éthique comme l'ensemble des principes moraux qui régulent les actions humaines individuelles et collectives pour la garantie et le maintien du respect mutuel, elle est constitutive de la communication sous toutes ses formes. Si la technique n'est jamais neutre, la communication sous toutes ses formes l'est encore moins, elle induit des choix et des responsabilités éthiques. Les TIC génèrent des pratiques singulières et soulèvent des enjeux éthiques particuliers à l'heure de la mondialisation.

Quels sont les enjeux éthiques des TIC, qu'est-ce que l'info-éthique ? Ce questionnement fait l'objet de travaux de la Division Information et Informatique (Observatoire sur la société de l'information, *Communication and Information in the Knowledge Society*) de l'UNESCO². Le troisième Congrès de l'UNESCO INFOéthique 2000³ (réunissant 32 intervenants de 19 pays et 5 organisations intergouvernementales), tenu au Siège de l'UNESCO, à Paris, du 13 au 15 novembre 2000 avait pour titre général : *L'accès universel à l'information au XXIe siècle : les défis éthiques, juridiques et sociétaux du cyberspace*. Les principaux enjeux éthiques de la société de l'information se regroupent autour de trois thèmes et six sous-thèmes. Le premier enjeu est 1) le rôle des pouvoirs publics dans l'accès à l'information : élargir et rationaliser l'offre d'informations appartenant au domaine public et faciliter l'accès aux réseaux et aux services. Le deuxième enjeu est 2) la notion d' « usage loyal » dans la société de l'information appliqué à l'éducation, à la science, à la culture et à la communication et l'application aux pays en développement d'exceptions légales liées par exemple au droit d'auteur (à l'aide des conventions internationales). Le troisième enjeu est la protection de la dignité humaine à l'ère numérique : la protection de la vie privée sur les réseaux mondiaux et la liberté d'expression et supports électroniques. À ces problématiques s'ajoutent celles liées à la cybercriminalité et au cyberterrorisme.

Par ailleurs, le 21 décembre 2001, l'Assemblée générale des Nations Unies, par sa Résolution A/RES/56/183, a donné son aval à l'organisation du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)⁴, qui sera convoqué par les soins du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Kofi Annan, l'Union internationale des télécommunications assumant le rôle de chef de file dans les préparatifs, en coopération avec les organismes des Nations Unies et les pays hôtes. Le Sommet mondial sur la société de l'information se déroule en deux phases : à Genève du 10 au 12 décembre 2003 puis à Tunis du 16 au 18 novembre 2005.

D'une manière générale, la sauvegarde des droits de l'homme dans le nouvel environnement numérique et le cyberspace est au cœur des débats. En résumé, les enjeux éthiques d'Internet à l'heure de la mondialisation se concentrent autour de trois axes : l'accès universel à l'information, l'usage loyal et équitable pour tous, la protection de la vie privée. Ces axes se déploient autour des problématiques éthiques entourant les TIC et la mondialisation telles que :

- développer une éthique de la société de l'information ;
- réduire la fracture numérique ;
- parvenir à un accès universel et équitable à la société de l'information;
- répondre aux besoins du monde en développement;
- construire l'infrastructure de la société de l'information dans les pays en développement;
- refléter la diversité des cultures et le droit à la communication;
- présenter et définir l'information comme un bien public commun à tous;
- assurer la protection de la vie privée, de la confidentialité et de la sécurité;
- respecter les droits de propriété intellectuelle;
- élaborer des politiques tarifaires de l'accès aux télécommunications et à Internet;
- considérer Internet au service de l'enseignement.

Ainsi, les enjeux sociaux et éthiques d'Internet doivent être pris en considération particulièrement au Sud dans la perspective d'un développement durable. Une étude menée dans cinq pays de l'Afrique de l'Ouest met en lumière cette nécessité.

² <http://webworld.unesco.org>

³ http://webworld.unesco.org/infoethics2000/fr_index.html

⁴ www.geneva2003.org , <http://www.itu.int/wsis/basic/basic02.htm>

2. Internet, éthique et développement durable en Afrique de l'Ouest

Une recherche⁵ effectuée dans cinq pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Sénégal) portant sur les enjeux éthiques d'Internet a permis de dégager l'importance de la prise en compte de la dimension éthique dans le contexte général du développement durable. Les six principaux enjeux éthiques identifiés sont les suivants :

- les enjeux éthiques liés à l'exclusion et à l'inégalité,
- les enjeux éthiques liés à la dimension culturelle (contenus véhiculés par Internet),
- les enjeux éthiques liés aux coûts et financement d'Internet,
- les enjeux éthiques liés à l'implantation sociotechnique d'Internet (usages),
- les enjeux éthiques liés au pouvoir politique,
- les enjeux éthiques liés à l'organisation économique.

La problématique des enjeux éthiques d'Internet en Afrique de l'Ouest s'est traduite par une série de questions parmi lesquelles :

- En quoi les enjeux économiques et culturels sont-ils associés aux enjeux éthiques qui sous-tendent le développement des TIC en Afrique ?
- En quoi les TIC modifient-elles les concepts de liberté d'expression, de droit à l'information et d'accès à l'information ?
- Quelles sont les responsabilités des gouvernements face aux contenus illicites et offensants ? Faut-il filtrer ? Faut-il sensibiliser les utilisateurs ?
- D'une manière générale, Internet doit-il être réglementé ? Pour ou contre une réglementation, une autorégulation ?
- Comment sauvegarder le respect de la vie privée ? Comment respecter la liberté individuelle et les droits de la personne ?
- En quoi le développement d'Internet participe-t-il au déséquilibre des flux d'information Nord-Sud ou peut-il favoriser le dialogue Sud-Sud ?
- La conception africaine de l'espace et du temps est-elle menacée par l'usage d'Internet ?
- En quoi Internet peut-il favoriser le métissage culturel ?
- Dans quelle mesure Internet peut-il permettre aux entreprises africaines de participer au phénomène de la mondialisation ?
- En quoi l'identité africaine (dans le monde vécu) et les réseaux sociaux pourraient-ils être menacés par l'accès à des contenus dits illicites ou offensants ?
- Quelle est la part de la responsabilité individuelle et collective dans l'usage d'Internet ?

Ces questions ont été soumises à un échantillon de 105 personnes représentant les secteurs du gouvernement, des télécommunications et des réglementations, de l'éducation, des médias, des ONG et associations, des entreprises publiques et privées et de la communautaire (cybercentres, cybercafés, usagers...). La base de données recueillies auprès des différents informateurs interrogés nous a permis de constituer des tableaux des catégories représentant les perceptions liées à Internet, ainsi que des solutions proposées suivies de l'élaboration d'un modèle éthique d'intégration. À partir de ces catégories, a été établi un tableau des solutions proposées en fonction des perceptions des utilisateurs réels ou potentiels d'Internet. Des comparaisons entre les cinq pays ont ensuite été faites, ainsi qu'un portrait des différents comportements éthiques. Ces données ont finalement permis d'élaborer un modèle éthique d'intégration et de formuler certaines recommandations.

3. Le modèle éthique d'intégration d'Internet

Le modèle éthique d'intégration comporte trois dimensions principales : le contexte, le taux de pénétration et le comportement éthique des utilisateurs.

⁵ « Les enjeux éthiques d'Internet en Afrique de l'Ouest », recherche financée par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI, Canada, bureau de Dakar) dont les résultats font l'objet d'une publication sous le même titre aux Presses de l'Université Laval, 2002.

a) Le contexte

Le développement d'Internet doit être envisagé en prenant en considération l'ensemble des éléments contextuels entourant cette technologie à savoir : l'État, l'économie, la culture, la structure sociale, les coûts et les financements, les contraintes sociotechniques et enfin les échanges internationaux :

- L'élément fondamental du contexte est sans contredit l'État en matière de développement d'Internet. Le défi des États africains est d'arrimer le développement d'Internet en symbiose avec les autres priorités du développement de leur pays telle la santé, l'alphabétisation ou les infrastructures liées aux moyens de communication.
- Le plus important contingent d'utilisateurs d'Internet réel et potentiel relève des entreprises, aussi le développement d'Internet va de pair avec la vitalité de la sphère économique.
- Cependant, la plus importante des contraintes identifiées par les informateurs est celle des coûts et financements des infrastructures et de l'acquisition des équipements informatiques. Dans une perspective de développement durable, cette dimension doit être particulièrement prise en compte.
- La dimension culturelle est aussi un facteur contextuel des plus importants puisqu'elle concerne par exemple le niveau d'alphabétisation et la question des contenus d'Internet et des influences notamment d'ordre sexuel ou moral.
- Le contexte social est également un élément clé dont il faut tenir compte dans l'intégration d'Internet puisque cette technologie peut renforcer les écarts et inégalités et engendrer de l'exclusion; ce que nous appelons le « fossé numérique ».
- Les résistances à Internet liées aux facteurs sociotechniques (conditions d'accessibilité, manque de formation...) sont aussi des éléments à considérer dans le contexte général de l'intégration d'Internet.
- Enfin, le contexte comprend les relations internationales qui se traduisent en termes d'aides, d'échanges, d'accords ou de désaccords entourant le développement d'Internet dans les pays africains concernés.

b) Le taux de pénétration d'Internet

En comparaison des pays occidentaux, les taux de pénétration d'Internet en Afrique de l'Ouest demeurent très bas. Ils sont variables selon les pays. Au Sénégal, le taux de pénétration se situait en 2002 autour de 150 000, il était de 30 000 pour le Ghana, de 70 000 pour la Côte d'Ivoire, de 7000 pour la Gambie et de 25 000 pour le Burkina Faso.

Le comportement éthique des utilisateurs

Le comportement éthique des utilisateurs d'Internet a été déterminé en fonction des trois variables suivantes :

- la reconnaissance ou non des problèmes, c'est-à-dire des écarts,
- la reconnaissance ou non des contraintes,
- l'implication faible ou forte de ces pays concernant Internet.

Quatre types de comportement éthique ont pu être identifiés : les actifs qui sont quasi-inexistants, les sensibilisés qui sont rares (c'est le cas du Sénégal), les passifs, les latents. Les « actifs » sont les utilisateurs d'Internet adoptant un comportement éthique élevé. Il s'agit de personnes qui, face à Internet, adoptent un comportement responsable qui suppose la prise en compte de l'ensemble des éléments du contexte dans lequel Internet s'inscrit. Sur le plan individuel, être actif signifie adopter un comportement de recherche c'est-à-dire : - vérifier les sources des informations, - utiliser plusieurs moteurs de recherche pour un même sujet, - s'intéresser aux enjeux éthiques associés à Internet, - assister ou participer à des colloques ou congrès sur Internet, - encourager un comportement responsable dans l'utilisation d'Internet dans leur environnement immédiat et à l'échelle régionale ou nationale, - favoriser l'implication des médias pour sensibiliser la population. En d'autres termes, adopter un comportement actif éthiquement signifie : appréhender Internet en tenant compte des enjeux politiques, économiques, financiers, sociaux, culturels, sociotechniques et internationaux. Cette vaste palette d'enjeux ne peut être prise en compte par les individus eux-mêmes seulement, mais aussi par les gouvernements des différents pays. De plus, en ce qui a trait particulièrement aux questions de réglementation, une concertation internationale est nécessaire. Les « passifs » sont les utilisateurs d'Internet adoptant un comportement éthique très bas. À l'inverse du comportement actif, être passif signifie adopter un comportement d'investigation sans nécessairement

adopter une distance critique : vérifier les sources des informations, utiliser plusieurs moteurs de recherche pour un même sujet, etc. Il s'agit de personnes qui appréhendent Internet sans tenir compte des enjeux éthiques qui y sont associés. Leur degré de conscientisation éthique est très bas ou nul. Enfin, les utilisateurs sensibilisés et latents se situent à des degrés intermédiaires entre les actifs et les passifs.

Il ressort des données et mesures comparatives entre les cinq pays étudiés que la majorité des utilisateurs d'Internet se situent dans les catégories des passifs, des latents et des sensibilisés (aux problèmes et enjeux éthiques). Les passifs ne reconnaissent pas l'existence de tels enjeux et problèmes, ni des contraintes face aux tentatives de résolution et ainsi ne se sentent pas concernés par les enjeux et problèmes éthiques. Les latents reconnaissent les problèmes mais se voient incapables d'agir face aux contraintes qu'ils perçoivent. Les sensibilisés reconnaissent les enjeux mais pas nécessairement les contraintes. Ils ne sont pas disposés à agir car ils ne se sentent pas concernés par les enjeux éthiques. D'une manière générale, en plus des critères de la reconnaissance des problèmes et des enjeux, des contraintes et capacités d'agir, le critère du degré d'implication des utilisateurs face aux enjeux éthiques est très faible pour la grande majorité des personnes interrogées.

En résumé, les pays étudiés ne sont pas dans l'ensemble éthiquement actifs en ce qui concerne Internet. Un seul pays parmi les cinq peut être considéré comme réellement sensible aux enjeux éthiques d'Internet, c'est le Sénégal. Cela serait dû en particulier, d'après les analyses, à un niveau de pénétration relativement plus élevé que chez les autres. Il semble donc que l'intensité du comportement éthique soit tributaire (paradoxalement) du taux de pénétration d'Internet ; ce qui semble par ailleurs coïncider à la dynamique vécue en Occident puisque c'est seulement depuis ces dernières années qu'a émergé la problématique de l'éthique dans la foulée d'une diffusion de plus en plus massive des nouvelles technologies de l'information et de la communication. On peut avancer qu'un ou plusieurs éléments du contexte influencent le taux de pénétration d'Internet qui lui-même influencerait le comportement éthique des utilisateurs⁶. Par ailleurs, le taux de pénétration d'Internet est lui-même tributaire de l'engagement de l'État, les coûts et une certaine stratégie d'adoption de la communautique auxquels s'ajoutent selon le modèle éthique les autres variables du contexte que sont la dimension culturelle (contenus) et sociale (inégalités), la structure économique⁷, les aspects sociotechniques (usages, résistances) et les rapports internationaux.

La recommandation générale concernant le développement d'Internet en Afrique de l'Ouest pourrait être la suivante : Les enjeux éthiques d'Internet doivent être pris en considération lors de l'élaboration, par les gouvernements, de politiques de développement d'Internet ; le modèle éthique d'intégration d'Internet permet de mettre en lumière ces enjeux et de favoriser la création de programmes de sensibilisation, de formation et d'apprentissage d'Internet parallèlement à son développement.

4. Usage éthiquement responsable d'Internet et développement durable

Ce modèle d'appropriation d'Internet comporte quatre caractéristiques principales : il tient compte des enjeux éthiques associés aux TIC; il assure le maintien et le respect des réseaux sociaux et culturels; il favorise le développement d'une production de contenus locaux et nationaux, il favorise une intégration responsable d'Internet tant au niveau individuel que collectif. Ce modèle suppose, par ailleurs, la prise en compte de paradoxes liés au développement d'Internet en Afrique que la recherche a permis dégager. Les principaux paradoxes sont les suivants :

- Internet est un outil d'accès à l'information et en même temps renforce l'inégalité et l'exclusion (fossé numérique) et un sentiment « d'illettrisme technologique ».
- Internet est considéré comme un outil d'information et de communication indispensable au développement et en même temps cette technologie engendre des coûts qui entrent en concurrence avec d'autres priorités et renforce une dépendance économique vis-à-vis du Nord.
- Internet est une ouverture sur le monde sur le plan culturel et en même temps donne accès à des contenus idéologiquement marqués, illicites ou offensants.
- Internet doit faire l'objet, pour les uns, d'une implication gouvernementale pour son développement et, pour les autres, doit échapper à l'intervention de l'État.

Une intégration optimale, éthique et responsable d'Internet par la population suppose les éléments suivants :

⁶ Ce qui est conforme à la théorie cognitive.

⁷ Les entreprises privées et les nantis sont ceux qui s'abonnent le plus à Internet; on peut par conséquent penser que plus il y en aura et plus le taux de pénétration sera élevé aussi.

- la prise en compte du contexte dans son ensemble,
- un engagement politique,
- la mise en place d'une infrastructure,
- un programme de sensibilisation (alphabétisation) et de formation à Internet, la création de centres communautaires (cybercentres, cybercafés, etc.),
- le développement de programmes d'aide à la création de contenus endogènes,
- un programme d'aide aux entreprises, une concertation et une harmonisation des projets de coopération internationale, le développement d'un programme de sensibilisation médiatique.

Sans la reconnaissance par les utilisateurs des enjeux sociaux et éthiques soulevés par les technologies de l'information et de la communication et à leurs usages, demeure le risque que ces technologies deviennent l'objet d'un déterminisme, faisant des utilisateurs des « dépendants technologiques ». L'étude menée en Afrique de l'Ouest a montré que le degré de conscientisation éthique des utilisateurs d'Internet est bas ou très bas dans la majorité des cas. Les quelques hauts niveaux de conscientisation éthique relevés concernaient des utilisateurs éduqués. Il appert que l'éducation, une fois de plus, peut jouer un rôle primordial dans le développement d'Internet intégré à l'organisation des rapports sociaux. C'est pourquoi l'application d'un modèle éthique d'intégration d'Internet peut servir de cadre de référence aux états africains soucieux de voir se développer une technologie telle Internet dont l'usage par sa population sera à la fois libre, responsable et dont le développement sera synonyme d'outil d'intégration sociale et culturelle.

Nous croyons qu'au-delà des disparités, paradoxes et enjeux sociaux, culturels et éthiques (info-riches/info-pauvres, déséquilibre Nord-Sud, Ouest-Est, etc.) engendrés par les technologies de l'information et de la communication en général et par Internet en particulier, un bon usage, c'est-à-dire un usage responsable de celles-ci est toujours possible. Cet usage responsable passe par un apprentissage d'ordre technique et par une distanciation critique qu'il convient de favoriser parallèlement au développement. Cet apprentissage et cette distanciation sont d'ordre éthique. Ainsi, sans une éthique de la responsabilité individuelle et collective, le développement et l'usage d'Internet opèrent chez l'utilisateur des dérives, qui lorsqu'elles ont commencé, sont difficiles à endiguer. On ne peut alors plus guère parler de développement durable lorsque les fondements axiologiques et éthiques sont menacés.

Conclusion

La recherche empirique menée Afrique de l'Ouest a permis de mettre de lumière que les problèmes éthiques liés à Internet semblent peu perçus par les utilisateurs. Or, ce faible degré de conscientisation éthique est proportionnel au taux de pénétration peu élevé d'Internet. Les rares personnes actives face aux enjeux éthiques soulevés par Internet sont celles qui prennent en considération l'ensemble des éléments contextuels à l'intérieur duquel se développe Internet. Ce n'est qu'à cette condition que l'intégration d'Internet est optimale, lorsqu'elle inclut pour l'utilisateur, la dimension éthique. Chaque utilisateur est un citoyen qui constitue un maillon du lien social. Dans cette perspective, l'usage qu'il fait d'Internet a des répercussions dans la qualité du tissu social. À l'heure de la massification et de la globalisation des marchés, la prise en considération (sinon la ré-appropriation) de l'utilisateur-sujet est primordiale. Perçu par la majorité de la population comme l'outil incontournable voire ultime de développement, Internet soulève cependant des problèmes éthiques qui ne sont perçus que par une minorité de la population. Le risque à moyen terme est de voir se creuser davantage le fossé numérique entre le Nord et le Sud mais aussi entre les nantis informatiquement et les non nantis. Il demeure difficile d'évaluer les liens de cause à effet d'un développement non éthiquement responsable d'Internet avec la nature et la qualité du tissu social des sociétés africaines, ainsi que les répercussions tant au Nord qu'au Sud qu'un effritement de ce tissu social pourrait entraîner.